

Objet : NIAFLES - Changement de jour de collecte des ordures ménagères et des emballages

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du changement de marché de collecte des déchets ménagers, (ordures ménagères et emballages), la communauté de communes et son prestataire (SUEZ) ont réajusté quelques circuits de collecte dans un but d'optimisation des tournées.

A compter du 1^{er} janvier 2024, vos bacs seront collectés le **MERCREDI**, en lieu et place du Lundi.

Cependant, le Lundi 1^{er} janvier 2024 étant un jour férié, la collecte aura lieu le **JEUDI 4 JANVIER** pour votre bac emballages.

Désormais, suite à un jour férié, la collecte sera décalée automatiquement au lendemain jusqu'au samedi.



Je vous invite à bien vouloir présenter vos bacs au service **la veille au soir** et à les rentrer le plus tôt possible après le passage du camion de collecte.

A noter également qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, les cartons fin d'emballages (boîtes de gâteaux, boîtes de thé, boîtes de céréales...) appelés **cartonnettes se déposent dans le bac des emballages** à couvercle jaune. Les papiers continuent à être déposés dans les conteneurs à bande bleue et les cartons bruns en déchetterie comme actuellement.

Je vous remercie de votre compréhension, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, de croire en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de la
Communauté de communes du Pays de Craon
Christophe LANGOUËT

